U.S.AUCAMVILLE
HANDBALL

FEUILLE D'INDEMNITE DE REMBOURSEMENT JEUNE ENTRAINEUR

Vous trouverez ci-dessous la grille des indemnités d'entraînement.

La responsabilité en tutorat d'une équipe de jeune nécessite de votre part des engagements qui sont :

• Être à l'heure à l'entraînement.
• Prévenir votre tuteur en cas d'absences.
• Respecter les consignes de votre tuteur.
• Fournir un relevé de vos présences une fois par trimestre et le faire signer par votre tuteur.

Dates des entraînements	**Montant de l'indemnité**	**Catégorie**	**Signature du tuteur**
Montant total			

Le président du club
H Rébufatti